

ACTUALITÉS

PUBLIE LE 08/04/2011

La Dracénie, 9 mois après

Suite aux inondations qui ont frappé la Dracénie, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var a souhaité mener et financer une étude auprès des entreprises sinistrées de son ressort (commerces, industrie, services).

Cette étude réalisée par le CEFAC a été transmise à la Préfecture du Var, notamment pour alimenter l'étude plus globale lancée par cette dernière. Cette étude fait ressortir 3 points majeurs :

- ▶ Les entreprises continuent de faire face à des difficultés d'indemnisation et de relation avec les assurances. L'espace Entreprendre de la CCI du Var intervient régulièrement auprès du médiateur des assurances pour faire avancer les dossiers.
- ▶ La remise en état de la signalétique urbaine, des voiries, des voies d'accès et de la signalisation routière n'est pas complètement achevée sur les zones impactées continuant de pénaliser les entreprises. La CCI du Var va sensibiliser les collectivités concernées.
- ▶ 90 % des entreprises ayant pu redémarrer leur activité annoncent des pertes de clientèle. Le sinistre a généré des modifications dans les habitudes de leurs clients. La CCI réfléchit à des solutions pour relancer la fréquentation des zones sinistrées, notamment une campagne de communication « positive ».

Pour leur venir en aide dans ce domaine, la CCI du Var envisage des pistes d'action qui seront débattues lors d'une prochaine réunion du Bureau.

Contact Presse :

Katia Bizat - 04 94 22 80 08 - katia.bizat@var.cci.fr



RETOUR À LA LISTE

